

## Albertville

# Un espace de rencontre pour retrouver le lien familial entre parents et enfants

Dispositif d'accueil confidentiel et transitoire, l'espace de rencontre de l'Udaf 73 permet la reprise du lien entre l'enfant et un parent lorsque celui-ci a été interrompu, difficile ou trop conflictuel.

Des jeux pour enfants, des livres, des chaises et des petits canapés... À Albertville, au 9<sup>e</sup> étage de la tour Sainte-Thérèse n°3, un appartement de type T3 a été aménagé par l'udaf (Union départementale des associations familiales) avec trois pièces de vie et une cuisine équipée. Un lieu accueillant et agréable. C'est dans cet espace de rencontre que, depuis presque un an, des visites entre parents et enfants sont organisées après, par exemple, une séparation difficile ou conflictuelle.

Mais comment ces rencontres sont-elles décidées ? Dans 95 % des cas, elles interviennent sur décision judiciaire. C'est le juge aux affaires familiales du tribunal d'Albertville qui les ordonne dans un lieu neutre. « Avant le droit de visite classique, il peut estimer qu'il est important pour l'enfant (âgé de 0 à 18 ans) de voir un de ses parents dans cet espace, explique Chloé Limoge, médiatrice familiale. Nous rencontrons des situations où il y a eu une rupture de lien pendant plusieurs années. » Pour ce qui est des 5 % restants, elles peuvent



Un appartement d'une des tours Sainte-Thérèse a été aménagé par l'Udaf pour permettre d'accueillir parents et enfants dans des espaces de rencontre agréables. Photo Le DL/Jérémy Pena

avoir lieu sur demande spontanée des parents en contractualisant un protocole d'accord.

### « Que les parents se reconnectent »

Avant toute chose, après réception de la décision judiciaire, un entretien préalable est réalisé, séparément, entre le parent hébergeant et l'enfant, et l'autre parent. Ainsi, chacun peut s'exprimer sur la situation et se familiariser avec le lieu d'accueil. « L'idée, c'est aussi que les parents se reconnectent par le biais de l'espace rencontre, souligne Delphine Carrin, cheffe du pôle parentalité. On effectue également des entretiens communs à mi-parcours et à la fin du dispositif. On

veut les aider dans le cheminement de la coparentalité en leur donnant des pistes, toujours dans l'intérêt de l'enfant. »

Ce dispositif d'accueil se veut transitoire (période de huit mois, renouvelable une fois). « Il n'est pas amené à durer dans le temps », complète la responsable. Les visites durent 1 h 30 et ont lieu un samedi sur deux. « Elles doivent permettre à l'enfant et au parent dont il a été séparé de retrouver une relation intime », indique Robert Grivel, un des intervenants.

En revanche, lui et ses collègues n'assistent pas à l'intégralité de la rencontre. « Parfois, on peut être présent pour accompagner ou rassurer quand la parole est difficile à revenir. On joue le rôle de facilita-

teurs. » Dans le même temps, le parent hébergeant qui a emmené l'enfant ne reste pas dans les locaux. « Avoir des personnels formés, et non des bénévoles, participe au fait que tout se passe dans les meilleures conditions », ajoute Jean-Michel Lassaunière, le président de l'Udaf.

### « Leur laisser de l'intimité »

Cet espace de rencontre peut aussi prendre la forme de "passage de bras" par l'intermédiaire d'un tiers. Cela permet aux parents de se confier l'enfant avec plus de sérénité en évitant tout contact entre eux. À terme, l'objectif est d'aller vers des rencontres sans intermédiaire.

● Jérémy Pena

### Historique ► « On a failli fermer »

En avril 2017, suite à la liquidation de l'ARSAVI (Association de réinsertion sociale et d'aide aux victimes) d'Albertville, l'UDAF s'est positionnée en répondant à un appel d'offres pour prendre la suite, dès le mois de juin. « un moment, on s'est questionné sur le maintien de l'activité, on a failli fermer, explique Delphine Carrin. On était ouvert tous les samedis mais le volume de créneaux était trop important par rapport à l'activité. On a mené un travail avec le juge aux affaires familiales et elle a repris normalement. »

Installé auparavant au Val des Roses, l'espace de rencontre a dû déménager suite aux travaux menés à l'école. Désormais au 26 avenue Sainte-Thérèse (étage 9, appartement 38), il accueille jusqu'à huit familles, un samedi sur deux. « On va peut-être devoir ouvrir les mercredis également, ajoute-t-elle. Les samedis de chassé-croisé, c'est compliqué pour les parents de se déplacer jusqu'à Albertville... »

1 Infos au 04 79 70 85 34.

## « Apporter de la mixité sociale dans le quartier »

Grâce au concours de la Ville d'Albertville et de la SEM4V (le bailleur social), l'Udaf a pu s'installer dans un des appartements de la future tour « Fraternité » du quartier du Val des Roses. Les pièces de vie et la cuisine ont été équipées avec le financement de la Caf (caisse d'allocation familiale) et de la Justice. La salle de bains a également été transformée pour permettre aux enfants en bas âge d'être changés. L'installation dans cet appartement n'est pas un hasard. « Depuis plusieurs années, nous avons la volonté de remettre des services dans le quartier, a précisé Frédéric Burnier Framboret, le maire d'Albertville lors de

l'inauguration, ce mercredi 10 janvier, de l'espace de rencontre. Cette tour d'habitation est devenue une tour mixte avec l'association Aider, Ma chance moi aussi, Espoir 73, l'épicerie solidaire Panier de Thérèse... Nous apportons de la mixité sociale dans le quartier donc cette installation de l'Udaf prend tout son sens. »

De son côté, la sénatrice LR Martine Berthet a ajouté qu'il s'agissait « d'un sujet lourd pour les enfants ». Enfin, pour le député LR Vincent Rolland, « c'est essentiel de retrouver du lien et du liant quand le puzzle a été fracturé dans certaines familles ».

● J.P.



Jean-Michel Lassaunière, le président de l'Udaf, Frédéric Burnier Framboret, le maire d'Albertville, Vincent Rolland, député LR de la Savoie, Martine Berthet, sénatrice LR, André Vairetto, conseiller départemental, et Christophe Heriard, sous-préfet d'Albertville, ont procédé à l'inauguration de l'espace rencontre. Photo Le DL/Jérémy Pena